

# 19 Chauffage solaire

Votre chauffage est de type solaire. Il comporte des panneaux solaires (installés généralement sur la toiture du bâtiment), un dispositif de stockage d'énergie (ballon tampon ou dalle béton), un réseau de distribution (tuyaux, radiateurs ou sol chauffant) et une régulation. Ce système peut également produire l'eau chaude sanitaire, on parle de système solaire combiné.

Le chauffage solaire est associé à un chauffage d'appoint pour palier au déficit d'ensoleillement. Il peut s'agir d'une chaudière à combustible qui viendra automatiquement assurer le relais, d'un poêle, d'une cheminée ou de convecteurs qui apporteront ponctuellement un complément. Retrouvez les conseils d'entretien et les obligations dans les fiches correspondantes (14 à 21).

## Quelques conseils



Réalisez un rinçage annuel des panneaux.  
Vérifiez qu'aucun branchage ne gêne l'ensoleillement du dispositif.  
Vérifiez régulièrement la pression du circuit.

Faites contrôler par un professionnel l'état du liquide caloporteur ainsi que l'isolation du circuit hydraulique, notamment à l'approche de l'hiver.

Pour avoir un chauffage solaire efficace et rentable, il est nécessaire d'utiliser des émetteurs basse température (plancher chauffant, radiateurs basse température).

## Vos obligations

Si vous envisagez d'installer des panneaux solaires, effectuez une déclaration préalable de travaux auprès de votre mairie.

En cas de construction neuve, intégrez ce système à votre demande de permis de construire.

### EN SAVOIR PLUS

- « Le soleil au service de votre confort, le chauffage et l'eau chaude solaires » (2011)  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)